



Projet d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc

AVRIL 2013

CAHIER D'ACTEUR

Baie de Saint-Brieuc : quelles conséquences ?



NB : Nous utilisons le terme « centrale électrique » car il s'agit bien d'une usine de production d'électricité reliée à terre au réseau national.

L'installation d'une structure industrielle sur 8.000 hectares, proche d'un littoral touristique, dans une zone de pêche et de plaisance, amène à se poser la question de sa pertinence et de son intégration dans le tissu local.

» Un patrimoine naturel et culturel reconnu

Situé dans la baie de Saint-Brieuc, à la limite de celle de Saint-Malo, le projet touche les deux, parties d'un même ensemble.

Un écosystème rare d'une richesse considérable

La baie de Saint-Brieuc est la cinquième au monde par l'amplitude des marées qui, alimentant une mosaïque d'écosystèmes, forme **un ensemble cohérent, sans discontinuité** (1 & 2). Deux zones Natura 2000 et une réserve nationale (4^e réserve naturelle atlantique, 1^{ère} de Bretagne par la taille) ont été créées pour protéger cette richesse. Le parc marin normand-breton, en projet, réaffirme cette **biodiversité exceptionnelle**.

Des paysages d'exception

Les paysages, éminemment variés, se renouvellent au rythme des marées. L'urbanisation a échappé au « bétonnage » : hameaux, ports-stations balnéaires à l'architecture « typique » : Erquy, Dahouet, Val André, Binic... jusqu'à Bréhat, Lancieux, Saint Briac, Saint Lunaire, Dinard...

Certains paysages sont remarquables et préservés par le législateur :

- Loi Littoral (1986) interdisant l'urbanisation.
- Sites naturels classés ayant un intérêt « paysager, artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque exceptionnel » : Cap Fréhel et d'Erquy, de Plouha à Plouézec, Bréhat, Saint Cast, de Lancieux à Saint Lunaire, Dinard, Saint-Malo.
- Monuments historiques : Fort La Latte, Phare du Cap Fréhel, Abbaye de Beauport, « maisons de villégiature balnéaire » à Dinard, Saint Malo et ses ouvrages de défense (voir UNESCO : éoliennes en baie du Mont Saint-Michel).
- Conservatoire du littoral (Beauport, falaises de Plouha, baie de Lancieux, Saint Lunaire).
- Grands sites de France visant à préserver paysages et « esprit des lieux » : Cap Fréhel et d'Erquy, Abbaye de Beauport, engagés dans une démarche de labellisation.

Contribution de :

- « Gardez les Caps », association indépendante, a pour objet la préservation de l'environnement naturel, marin et littoral de la baie de Saint-Brieuc, le maintien et le développement harmonieux de ses activités.

Association loi 1901

Mairie de Plévenon – rue du Cap - 22240 Plévenon

Tél. : 02 96 41 32 78

Email : gardezlescaps@orange.fr

Blog : <http://gardezlescaps.over-blog.com>

Paysage exceptionnel : Fort La Latte et Cap Fréhel, vue de Saint Cast.



► Une économie littorale vivante du tourisme et de la mer

Tourisme premier employeur

Les Côtes d'Armor attirent les amoureux de la nature : promenades, pêche à pied ou en mer, nautisme. Le patrimoine naturel littoral est l'attrait essentiel (environ 3 millions de touristes/an) (3).

Un tourisme de séjour profitant à beaucoup : chambres d'hôtes et locations (revenu complémentaire), gîtes, campings, hôtels, thalassos, golfs, immobilier, commerces ...

De nombreuses résidences secondaires, surtout littorales (47.600, 16% des logements, près de 60% de la capacité d'hébergement touristique) (4), **source vitale pour le bâtiment, la plaisance, les services, les commerces ...**

15.000 emplois directs et indirects (4).

Des activités marines vivantes

Reflète de la richesse écologique, Erquy est le 4^e port de pêche français en valeur débarquée, Saint-Quay-Portrieux 10^e (5) alimentant mareyage et transformation. Importante, la conchyliculture dépend de la qualité des eaux. Notable, la plaisance représente 32.000 bateaux immatriculés.

► Que nous propose-t-on ?

Des fonds marins raclés, creusés, bétonnés

Durant quatre années, installer 100 éoliennes, une sous-station, des câbles les reliant, sera dévastateur : des milliers de m³ de sable, de graviers et de roches extraits, remplacés par l'injection de béton; 400 puits, 150 km de tranchées, les ondes sonores, la qualité de l'eau altérée par la turbidité, souillée par les rejets, les sédiments déplacés, les vases amenées au rivage ...

On sait une forte turbidité néfaste à la vie marine. Le manque d'oxygène tue poissons et bivalves. Les ondes

acoustiques affectent le comportement de la faune, pouvant créer des lésions mortelles pour des espèces que l'on pensait insensibles au bruit (dont coquilles Saint-Jacques) (6). **Aucune étude scientifique globale n'a été menée sur les conséquences réelles dans le temps d'un tel chantier, ni sur son exploitation.**

Après avoir distribué des livrets exhortant les pêcheurs à pied à remettre tout caillou soulevé dans sa position initiale, sous peine de détruire l'écosystème, le silence des « autorités » face à ce chantier étonne.

Durant 20 ans d'exploitation, les champs électromagnétiques (câbles), les vibrations (mâts) perturberont comportements et migrations. L'OSPAR (7) s'en inquiète. Les espèces résidentes seront affectées, quand d'autres, exogènes, s'implanteront. Les récifs artificiels, dont on méconnaît l'impact réel (IFREMER – 2008), ne remplaceront pas les écosystèmes détruits.

Effets pervers, l'amputation de la zone de pêche induit une pression accrue dans les territoires disponibles. Il est probable que récifs, fondations, empierrages modifient courants et houles. **L'implantation massive d'éoliennes en Manche, côté français et anglais, fait craindre un effet cumulatif** (OSPAR – 2010).

Un paysage artificiel : vue sur éoliennes et pylônes électriques

Les éoliennes mesureront 175 mètres de haut. Pour la sécurité elles doivent être visibles de jour comme de nuit (lumières clignotantes). Les rangées feront masse en une large tâche blanche visible de Saint Malo (35 km), Erquy (17 km) à Bréhat (27 km). Pour le constater : par temps normal, du Cap Fréhel on voit à l'œil nu le clocher de Saint-Malo (72 mètres à 21 km). Multipliez sa taille par 2,5, imaginez-le blanc et considérez qu'il y en aura 100. Preuves de cette nuisance, les communes situées dans un rayon de 22 km toucheront des compensations financières. Il est même conseillé aux municipalités de minimiser l'impact paysager ! (*Exceltys* bulletins). Au-delà des 22 km, on se contentera des conséquences. Sans oublier, à terre, pylônes et raccordement.

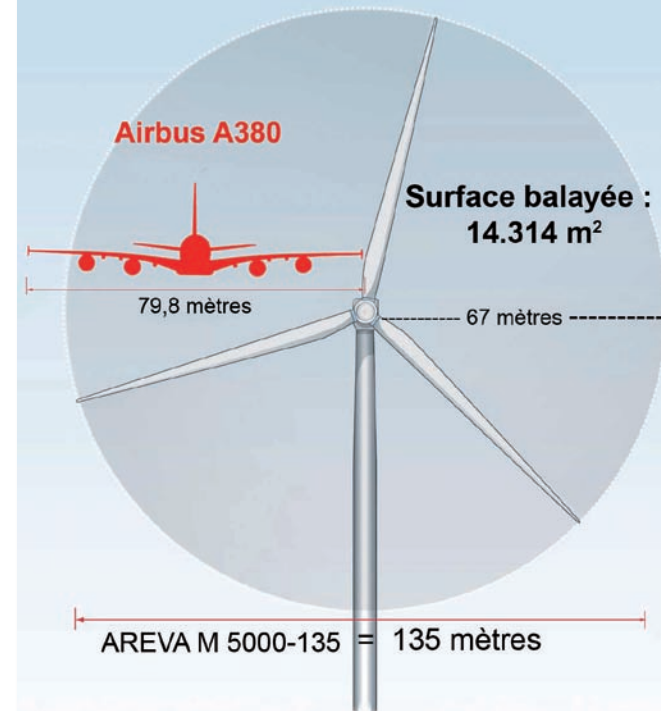
Un tourisme industriel !

Peut-on imaginer qu'une usine puisse attirer des touristes en quête d'espaces naturels ? Malgré un climat pluvieux, quelques pollutions (algues vertes), l'attrait des Côtes d'Armor se maintient grâce à **ses paysages naturels.**

Détruisez-les, que reste-t-il ?

Les autorités veulent imaginer une clientèle nouvelle : professionnels de l'éolien ! conférences sur l'impact paysager des éoliennes ! (Sic), écoles (qui viennent déjà mais pour découvrir la nature). Des visites à la journée qui ne remplaceront pas les séjours annulés.

Des éoliennes géantes, surface balayée par les pales = 1,4 hectare.



Des professions pérennes mises à mal contre d'hypothétiques emplois

La diminution de la fréquentation touristique et des emplois liés est prévisible, assortie **d'une baisse de la valeur de l'immobilier**. Ces professions n'auront aucune compensation.

Déjà malmenée, la pêche n'y trouvera pas un relais de croissance. La plaisance y perdra de son attrait : liberté de navigation, dangers liés aux éoliennes (Cf Route du Rhum). **La conchyliculture risque d'être fragilisée** durant 4 années de travaux. L'impact sur ces métiers est reconnu : ils bénéficient de compensations, sans parler de l'accord privé entre le Comité départemental des pêches et Ailes Marines.

Ces compensations, en supposant qu'elles financent des projets locaux (Voir mode affectation code général des impôts), **ne règlent pas les problèmes.**

Il n'y aura pas de contrepartie d'emplois : dans le site comparable de Thanet (UK) équipé de 100 éoliennes moins sophistiquées (nécessitant plus de suivi), il n'y a que 21 emplois locaux de maintenance.

La remise en cause de décennies d'investissements publics

Ce projet contredit 30 ans d'investissements publics pour promouvoir une image « naturelle », soutenir tourisme et activités de la mer. Quelques exemples : Ports d'Erquy et Saint-Quay-Portrieux avec criées, Ports de Saint-Cast-Le-Guildo, du Légué et grand Légué, de Dahouet, sentier

littoral et itinéraires cyclistes, voies vertes, achats fonciers, aménagement des sites, équipements de loisirs, subventions, Grands Sites, campagnes de promotion ... des centaines de millions d'euros.

Des friches industrielles à redouter

Qu'adviendra-t-il dans 30 ans (exploitation en 2019 pour 20 ans) quand il faudra démanteler l'installation ? Et si l'Etat doit réduire son soutien à l'achat de l'électricité éolienne ? Comment des sociétés disparues, ou en difficulté, pourront réhabiliter le site ?

► Et tout ça pourquoi ?

Pour atteindre environ 0,23% de la consommation électrique française et 0,04% de la consommation totale d'énergies primaires.

Pour produire du CO2 par une centrale thermique d'appoint : une éolienne en mer produit 30% de sa puissance installée. Les 70% restant viennent de centrales thermiques qui s'adaptent à la consommation (Voir Landivisiau et son gazoduc).

Pour conserver au minimum 50% de nucléaire : le Rapport Energies 2050 (8) prévoit que la part de l'électricité d'origine nucléaire ne pourra être inférieure à 50% en 2050.

Pour faire flamber les factures : + 30% d'ici 2017, + 50% en 2020. Certains prévoient un doublement. L'éolien vit du tarif élevé de vente à EDF (fixe et contractuel).

et les impôts locaux : les aménagements liés (port de maintenance, voiries ...) seront financés par les collectivités locales (contribuable).





Campagne de communication de l'office du
Tourisme 22,
Affiche dans métro à Paris, Mars 2013.



Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Crédit photos : Gardez les Caps.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à
3 400 exemplaires.
©Vae Solis Corporate

Pour faire croire à l'indépendance énergétique de la Bretagne : le problème breton vient d'une alimentation déficiente, non d'une production locale qui, par essence, repart sur le réseau national.

Pour ne plus avoir les moyens d'investir dans les énergies renouvelables non intermittentes mieux adaptées.

» Conclusion

Le choix de la baie de Saint-Brieuc semble être basé sur des critères techniques (profondeurs, distance à la côte ...) probablement associés à l'idée d'une faible résistance de la population vivant sur un littoral relativement peu peuplé, car protégé.

L'identité, les intérêts des Côtes d'Armor n'ont pas été pris en compte et les créations d'emplois (si tant est qu'il y en ait) ne se feront pas sur son territoire.

Les investissements considérables nécessaires au fonctionnement de l'éolien industriel seraient beaucoup plus utiles à l'efficacité énergétique, créatrice d'emplois locaux (rénovation thermique de l'habitat, très mal financée) et au développement des technologies non intermittentes, dont les énergies de la mer où nous avons de l'avance, fondements d'une vraie filière industrielle française exportatrice.

Pour les Côtes d'Armor et la Bretagne, la mer doit rester une source d'innovation et de développement économique pas une source de pollution et de perte d'identité.

(1) Des zones profondes aux rochers des plages : frayères, nurseries, gisements de coquillages (coquilles Saint-Jacques), crustacés, espèces diversifiées, courants migratoires, présence de mammifères. Des espèces protégées.

(2) Grande diversité d'oiseaux sédentaires et migrateurs : Cap Fréhel, Ilot du Verdelet, Fond de la baie de Saint-Brieuc (réserve), baie de la Fresnaye, Hébihens, îlot de la Colombière. Beaucoup d'espèces protégées.

(3) Schéma départemental du tourisme 2mille20.

(4) Filière Tourisme, 2009, Cad 22 & Recensement 2008, INSEE.

(5) Pêche 780 emplois ; Criées 65, Mareyage/transformation 206, Conchyliculture 600, Plaisance 400. Filière Pêche, Conchyliculture, Plaisance, Cad22.

(6) Les ondes émises, durant une campagne de prospection sismique proche des côtes de Tasmanie (Australie), ont causé la mortalité de près de 24.000 tonnes de pétoncles (*Amusium balloti*), touchant coquilles Saint-Jacques, huîtres, amandes de mer. (Department of Fisheries, Western Australia, 2010). Chez les poulpes et autres céphalopodes, les ondes de basses fréquences peuvent détruire le système immunitaire et occasionner des troubles nerveux. (Frontiers in Ecology and the Environment). Les travaux de fondations d'éoliennes ont perturbés les mammifères jusqu'à 20Km à Horns Rev au Danemark (OSPAR, 2010), Echouages de marsouins en mer Baltique (Allemagne).

(7) Convention pour la protection de l'environnement marin de l'Atlantique du Nord-Est, 2010.

(8) Centre d'analyse stratégique, 2012.